



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E29601

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2024

ÉDITÉ LE 15/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/2001

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
100 000

Raison sociale : ENTREPRISE J.P. MANGEANT

ZA DU PRIEURÉ
37530 POCE SUR CISSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2001B00070

Siret : 434 285 938 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6106322

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 146935883

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 146935883

Téléphone : 02 47 57 46 29

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : direction@jpmangeant.fr

Responsabilité légale :
MANGEANT STEPHANE GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Effectif moyen : 55 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/07/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/09/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	02/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/09/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/09/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.